**Les énergies renouvelables continuent à marquer des points, selon un sondage Louis Harris pour l'ADEME**

**16/06/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**La notoriété des énergies renouvelables - éolienne, solaire et géothermique ? a progressé sensiblement en 2005 dans l'opinion publique française**, selon un sondage Louis Harris [(\*)](http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=22144&ref=12527&p1=B#ancre%20harris) réalisé pour l'ADEME et présenté jeudi à Paris au colloque du Syndicat des énergies renouvelables (SER) par Michèle Pappalardo, la présidente de l'ADEME.

C'est ainsi que la notoriété spontanée de l'énergie solaire progresse nettement (49% contre 39% en 2004) ainsi que celle de la géothermie (12% contre 7% en 2004).

99% des Français sont favorables au développement des énergies renouvelables dont 65% sont très favorables (+8 points par rapport à 2004). Elles sont considérées comme « aussi efficaces » que les autres énergies (82% contre 77 en 2004). L'acceptabilité des éoliennes reste forte (60 contre 62%) tandis que les panneaux solaires sont carrément plébiscités (plus de 80%).

Les atouts des énergies renouvelables ont progressé chaque fois qu'il est question dans l'enquête d'indépendance énergétique (+2 points), de maintenir le prix de l'électricité dans son état actuel (+2 points) ou encore de contenir le recours aux énergies fossile (+3 points). Un plus grand nombre d'avantages sont également cités spontanément (notamment le coût de fonctionnement (+7pts) et surtout le caractère inépuisable : +11 points).

Le contexte d'augmentation des prix du pétrole et du gaz étant présent à l'esprit des enquêtés, ils envisagent d'investir dans les énergies renouvelables (71% de oui dont 36% certainement). Et dans une moindre mesure, ils pensent à réduire leur consommation actuelle (57% de oui dont 16% beaucoup).

Enfin, le crédit d'impôt en faveur des énergies renouvelables (renforcé en 2005 et valable même pour les non imposables) est déjà connu de 40% des enquêtés dont une bonne moitié en connaît les modalités.

(\*) sondage Louis Harris sur 1000 personnes de plus de 18 ans par téléphone, du 24 au 31 mai 2005.

**Contact**

* Relations Presse ADEME

Golin Harris  
[Cécile Lardillon, Coralie Ménard, Natacha Minier](mailto:servicedepresseademe@golinharris.com)Tél. : 01 40 41 55 01